

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 9 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 9 février 2023,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n° :

DL2/2023

Objet : Autorisation de signature des avenants n°S 4 et 5 au contrat pour l'action et la performance (CAP) emballages avec CITEO

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- Mme BERCHON (titulaire - CPS)
- Mme BERT (titulaire - CPS)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBON (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MASURE (suppléant - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. ZIANE (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

- M. GARSUAULT (titulaire - CPS) avait donné pouvoir à Monsieur Vigier (titulaire - CPS).

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BERTIAUX (titulaire - CPS) ; M. BERVEILLER (titulaire - CPS) ; M. CAHAREL (titulaire - CPS) ; M. CAUCHETIER (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DEBRAS (titulaire - CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire - CPS) ; M. FONTENAILLE (titulaire - CPS) ; Mme HAMON (titulaire - CPS) ; M. HENRIOT (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire - CPS) ; Mme PERIS (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS).

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 02/02/2023

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 22
VOTANTS : 23

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Igor TRICKOVSKI est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Délibération n°DL02/2023
Autorisation de signature des avenants n°s 4 et 5 au contrat pour l'action
et la performance (CAP) Emballages avec CITEO

Le comité syndical,

Vu les articles L. 5711-1 et L. 5212-19 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 541-10 et R. 543-53 à R. 543-65 du Code de l'environnement,

Vu l'arrêté du 29 novembre 2016 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'emballages ménagers,

Vu l'arrêté interministériel du 5 mai 2017 modifié portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R. 543-53 à R. 543-65 du code de l'environnement (CITEO),

Vu l'arrêté ministériel du 30 septembre 2022 portant modification de l'arrêté du 29 novembre 2016 modifié relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des emballages ménagers,

Vu le Contrat pour l'Action et la Performance et tous les documents afférents,

Vu la note de présentation,

Considérant la nécessité pour le SIOM de poursuivre son contrat avec CITEO afin de bénéficier du dispositif de soutiens financiers pour le déploiement d'une collecte sélective sur son territoire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** le Président à signer, avec l'éco-organisme CITEO, les deux documents suivants :

- o L'avenant n°4 de **prolongation** du contrat d'amélioration de la performance,
- o L'avenant n°5 de **modification** du contrat d'amélioration de la performance.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **15 FEV. 2023**

Affichée le : **15 FEV. 2023**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL2_2023
Date de la décision:	2023-02-15 00:00:00+01
Objet:	Autorisation de signature des avenants n°s 4 et 5 au contrat pour l'action et la performance(CAP) emballages avec CITEO.
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20230215-DL2_2023-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20230215-DL2_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	1317
<i>nom original:</i>		
Annexe DL 2 TECH Avenant 4 EMB.pdf	application/pdf	320193
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20230215-DL2_2023-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	320193
<i>nom original:</i>		
Annexe DL 2 TECH avenant 5 EMB.pdf	application/pdf	1218647
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20230215-DL2_2023-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	1218647
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL 2 2023.pdf	application/pdf	152578
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20230215-DL2_2023-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	152578
<i>nom original:</i>		
dl 2 2023.pdf	application/pdf	124621
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20230215-DL2_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	124621

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
------	------	---------